

Décision

Générale

colonial

Décision n° 270 décision n. 270 du 28 Mars 1943

n° 270

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

28 mars 1943

Numéro JO

n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro

1 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. R. SALLER, administrateur de 1ère classe des Colonies, charge de mission temporaire en Côte Française des Somalis, est nommé inspecteur des Affaires Administratives de la Colonie. En sa qualité de chargé de mission et par application des dispositions du second paragraphe de l'article 5 du décret susvisé du 5 Janvier 1937, M. SALLER exercera à titre exceptionnel pendant la période de réorganisation actuelle, le contrôle permanent de tous les services civils, administratifs et techniques, de la Côte Française des Somalis, y compris les services du chef-lieu. Art. 2. — M. SALLER est nommé membre du Conseil d'Administration de la Côte Française des Somalis en application des dispositions de l'arrêté du 28 Mars 1943 modifiant la composition dudit Conseil. Art. 3. — M. SALLER reçoit délégation permanente de la signature du Gouverneur pour l'ordonnancement des opérations de recettes et de dépenses concernant les budgets et les comptes de Trésorerie dont la gestion incombe au Service Local. b) – PerfitnnH indigène Par Décision n. 235 du 16 Mars 1943. Art 1er. MATOUK MOHAMED est engagé en qualité de chauffeur au salaire de 25 1er par jour et affecté au Service des informations et de la presse. Art. 2. La présente décision aura effet du 16 Mars 1943.